

ON NE MODIFIE PAS LA LOI DES RETRAITES OUVRIÈRES

Le Ministre du Travail a exposé ses vues devant le Sénat

Paris, 2 juillet. — La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. PÉRISSIER développe son interpellation sur les mesures que comporte le projet de loi relatif à la pension de retraite. Les modifications apportées au projet de loi sont de nature à compliquer la situation dans le domaine des retraites. Les lois et les décrets n'ont pas permis de donner une réponse satisfaisante à la loi imposée. Il faut envisager l'augmentation de la pension qui sera beaucoup trop modeste. Pour cela, on doit augmenter les cotisations de retraite.

M. PÉRISSIER conclut qu'il faut donner une vie nouvelle à la loi de retraite. L'ordonnance du 10 mai 1934, qui a modifié la loi de 1910, est une loi de circonstance. Elle ne peut servir de base à une législation définitive. Il faut revenir à la loi de 1910, qui est la base de notre système de retraite.

ADMINISTRATIONS DES RETRAITES

M. PÉRISSIER, ministre du Travail, reconnaît que le projet de loi relatif à la législation actuelle et l'insuffisance de son application.

Il ne veut pas laisser croire que la loi ne sera pas appliquée. Au 1er janvier 1934, il y avait 10 millions de personnes qui étaient assurées. Cette assurance a été maintenue, mais elle a été transformée. L'application de la loi de 1910 a été faite dans une situation qui n'est pas celle de 1910. Il faut envisager la situation qui sera celle de 1934.

CONFIANCE AU GOUVERNEMENT

Le Sénat a adopté par 207 voix contre 107 le projet de loi relatif à la confiance au gouvernement.

Le Sénat a adopté par 207 voix contre 107 le projet de loi relatif à la confiance au gouvernement. Ce projet de loi a pour objet de donner au gouvernement la confiance du Sénat. Le Sénat a exprimé sa confiance au gouvernement.

La femme d'Enver-Pacha s'est envolée

Constantinople, 2 juillet. — Une dame turque a été arrêtée par la police de Constantinople. Elle est accusée d'avoir volé un sac contenant des bijoux et de l'argent. Elle a été arrêtée par la police de Constantinople.

Le Boche se reconstruit ce qu'il a détruit

Paris, 2 juillet. — La Gazette de Vaugelas a publié un article sur la reconstruction de la France. L'auteur de l'article affirme que la France se reconstruit ce qu'elle a détruit.

Trois ouvriers grièvement blessés par un explosif

Le 1er juillet, vers 8 heures, au domicile d'un ouvrier, il y a eu une explosion. Trois ouvriers ont été grièvement blessés. Les blessés ont été transportés à l'hôpital.

Un incendie à Valenciennes

On a trouvé jeudi après-midi, dans un fossé, le cadavre d'un homme. Le cadavre a été retrouvé par un passant. Les autorités ont été avisées.

Un incendie à Valenciennes

Un incendie a éclaté à Valenciennes. Les pompiers ont été appelés. L'incendie a été éteint.

Un incendie à Valenciennes

Un incendie a éclaté à Valenciennes. Les pompiers ont été appelés. L'incendie a été éteint.

Un incendie à Valenciennes

Un incendie a éclaté à Valenciennes. Les pompiers ont été appelés. L'incendie a été éteint.

Un incendie à Valenciennes

Un incendie a éclaté à Valenciennes. Les pompiers ont été appelés. L'incendie a été éteint.

UNE BONNE RÉFORME pour le Personnel des Régions Libérées

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

UNE BONNE RÉFORME pour le Personnel des Régions Libérées

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

Le statut du personnel

Le statut du personnel des régions libérées a été adopté par le Parlement. Ce statut vise à améliorer les conditions de travail et de rémunération de ce personnel.

CONCERT PUBLIC

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

CONCERT PUBLIC

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

Programme du concert public

Programme du concert public qui sera donné, le dimanche 4 juillet, au Grand-Hôtel, au parc de la Chapelle. Le concert sera donné à 18 heures.

ELLE VOULAIT MARIER Quelqu'un la sauva

Un drame au royaume

Un septuagénaire, Mme veuve Sidonie Contreras, 75 ans, demeurant à Fives, a été sauvée par un jeune homme qui a voulu l'épouser. Elle avait été enlevée par un homme qui voulait l'épouser.

Un drame au royaume

Un septuagénaire, Mme veuve Sidonie Contreras, 75 ans, demeurant à Fives, a été sauvée par un jeune homme qui a voulu l'épouser. Elle avait été enlevée par un homme qui voulait l'épouser.

Un drame au royaume

Un septuagénaire, Mme veuve Sidonie Contreras, 75 ans, demeurant à Fives, a été sauvée par un jeune homme qui a voulu l'épouser. Elle avait été enlevée par un homme qui voulait l'épouser.

Un drame au royaume

Un septuagénaire, Mme veuve Sidonie Contreras, 75 ans, demeurant à Fives, a été sauvée par un jeune homme qui a voulu l'épouser. Elle avait été enlevée par un homme qui voulait l'épouser.

Un drame au royaume

Un septuagénaire, Mme veuve Sidonie Contreras, 75 ans, demeurant à Fives, a été sauvée par un jeune homme qui a voulu l'épouser. Elle avait été enlevée par un homme qui voulait l'épouser.

Un drame au royaume

Un septuagénaire, Mme veuve Sidonie Contreras, 75 ans, demeurant à Fives, a été sauvée par un jeune homme qui a voulu l'épouser. Elle avait été enlevée par un homme qui voulait l'épouser.

Un drame au royaume

Un septuagénaire, Mme veuve Sidonie Contreras, 75 ans, demeurant à Fives, a été sauvée par un jeune homme qui a voulu l'épouser. Elle avait été enlevée par un homme qui voulait l'épouser.

Un drame au royaume

Un septuagénaire, Mme veuve Sidonie Contreras, 75 ans, demeurant à Fives, a été sauvée par un jeune homme qui a voulu l'épouser. Elle avait été enlevée par un homme qui voulait l'épouser.

Un drame au royaume

Un septuagénaire, Mme veuve Sidonie Contreras, 75 ans, demeurant à Fives, a été sauvée par un jeune homme qui a voulu l'épouser. Elle avait été enlevée par un homme qui voulait l'épouser.

Un drame au royaume

Un septuagénaire, Mme veuve Sidonie Contreras, 75 ans, demeurant à Fives, a été sauvée par un jeune homme qui a voulu l'épouser. Elle avait été enlevée par un homme qui voulait l'épouser.

Un drame au royaume

Un septuagénaire, Mme veuve Sidonie Contreras, 75 ans, demeurant à Fives, a été sauvée par un jeune homme qui a voulu l'épouser. Elle avait été enlevée par un homme qui voulait l'épouser.

Un drame au royaume

Un septuagénaire, Mme veuve Sidonie Contreras, 75 ans, demeurant à Fives, a été sauvée par un jeune homme qui a voulu l'épouser. Elle avait été enlevée par un homme qui voulait l'épouser.

Nini-Soleil

GRAND ROMAN DRAMATIQUE DE RLY MONTCLERC

Le roman de Nini-Soleil est un roman dramatique qui raconte l'histoire d'une jeune femme qui se bat pour sa liberté et son amour. C'est un roman qui a été écrit par Rly Montclerc.

LES NOUVEAUX TRAITEMENTS

Les nouveaux traitements pour les maladies de la peau sont très efficaces. Ils ont été développés par des chercheurs de renom.

LES NOUVEAUX TRAITEMENTS

Les nouveaux traitements pour les maladies de la peau sont très efficaces. Ils ont été développés par des chercheurs de renom.

LES NOUVEAUX TRAITEMENTS

Les nouveaux traitements pour les maladies de la peau sont très efficaces. Ils ont été développés par des chercheurs de renom.

LES NOUVEAUX TRAITEMENTS

Les nouveaux traitements pour les maladies de la peau sont très efficaces. Ils ont été développés par des chercheurs de renom.

LES NOUVEAUX TRAITEMENTS

Les nouveaux traitements pour les maladies de la peau sont très efficaces. Ils ont été développés par des chercheurs de renom.